



Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour Éducation 2030

*Une alliance mondiale de
partenaires qui s'attaquent
au problème de la pénurie
d'enseignants*



Équipe Spéciale
Internationale sur
les Enseignants pour
Éducation 2030

L'Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour Éducation 2030 (aussi appelée Équipe spéciale internationale sur les enseignants) n'est pas une entité légale. Le droit d'auteur sur les documents produits au nom de l'Équipe spéciale internationale sur les enseignants et portant le logo de l'Équipe spéciale internationale sur les enseignants appartient donc à l'UNESCO.

Cette publication est disponible en libre accès sous licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). En utilisant le contenu de la présente publication, les utilisateurs acceptent les conditions d'utilisation de l'Archive en libre accès de l'UNESCO (<http://www.unesco.org/open-access/terms-useccbysa-fr>).

Ladite licence s'applique uniquement au texte contenu dans la publication. Pour l'usage de tout autre matériel qui ne serait pas clairement identifié comme appartenant à l'UNESCO, une demande d'autorisation préalable est nécessaire auprès de l'UNESCO : publication.copyright@unesco.org ou Éditions l'UNESCO, 7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP France.



Les désignations employées dans cette publication ainsi que la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO ou de l'Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour Éducation 2030 aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Photo de couverture : ©Dana Schmidt

Publié par :UNESCO

©UNESCO 2018

Imprimé par : UNESCO

L'Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour Éducation 2030

*Une alliance mondiale de partenaires
qui s'attaquent au problème de la
pénurie d'enseignants*

Objectifs de développement durable : 2015-2030

Les enseignants au cœur du droit à l'éducation

L'**ODD 4**, qui est l'un des 17 objectifs de développement durable (ODD) adoptés en 2015, est consacré à l'éducation et vise à « assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ».

Garantir le droit à l'éducation suppose une répartition équitable des connaissances, de l'information et des compétences, ainsi que l'accès à une éducation équitable et de qualité. C'est pour ces raisons que **les enseignants et leur formation théorique et pratique, leur recrutement, leur maintien en fonction, leur statut et leurs conditions de travail** font partie de **l'agenda Éducation 2030** et des principales priorités de l'UNESCO.

La cible dédiée aux enseignants énonce qu'il faut, « *D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.* »



D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement

Éducation
2030

Table des matières

À propos de l'Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour Éducation 2030.....	4
Qui sommes-nous?.....	4
Notre mission.....	4
Structure de l'Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour Éducation 2030.....	7
Nos membres.....	7
Le Comité directeur.....	10
Le Secrétariat.....	12

À propos de l'Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour Éducation 2030

Qui sommes-nous ?

L'Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour Éducation 2030, également appelée Équipe spéciale sur les enseignants, a été créée en 2008. Elle était auparavant connue sous le nom d'Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour l'Éducation pour tous. Son nouveau nom reflète l'harmonisation entre l'Équipe spéciale et les nouveaux objectifs de développement durable (ODD) adoptés par l'ONU en septembre 2015, et plus particulièrement l'ODD 4, qui vise à « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ».

L'Équipe spéciale sur les enseignants est une alliance mondiale volontaire. À ce titre, elle ne représente pas la voix d'une organisation, mais constitue plutôt un partenariat indépendant incluant des gouvernements, des organisations intergouvernementales, des organisations non gouvernementales, des organismes internationaux de développement, des organisations de la société civile, des organisations du secteur privé et des organismes des Nations Unies qui collaborent sur des sujets et questions liés aux enseignants.

Notre mission

L'objectif initial de l'Équipe spéciale sur les enseignants était de s'attaquer au problème de la pénurie d'enseignants. En effet, selon l'Institut de statistique de l'UNESCO, 69 millions d'enseignants sont nécessaires pour atteindre les cibles définies dans l'ODD 4. Fournir des enseignants qualifiés en nombre suffisant constitue la pierre angulaire de la réalisation de l'ODD 4. Cette idée a été encore renforcée par la création, dans l'ODD 4, d'une cible dédiée aux enseignants : la cible 4.c, qui vise, « d'ici à 2030, [à] augmenter considérablement le nombre d'en-

seignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement ».

En tant qu'alliance mondiale, l'Équipe spéciale sur les enseignants a pour objet d'influencer les enseignants et l'enseignement dans le monde entier. Elle fournira au Comité directeur de l'ODD 4 – Éducation 2030 des informations et des données spécialisées, notamment sur la mise en œuvre de la cible relative aux enseignants.

À l'échelle régionale, l'Équipe spéciale informera le Comité directeur de l'ODD 4 – Éducation 2030 et appuiera les consultations régionales de ses propres membres, ainsi que leur articulation avec les autorités et processus régionaux.

À l'échelle nationale, l'objectif de l'Équipe spéciale est de faciliter le changement en dotant les points focaux de connaissances de pointe et d'outils à développer.

Le mandat de l'Équipe spéciale sur les enseignants est de promouvoir et faciliter la coordination des mesures prises au niveau international pour fournir un nombre suffisant d'enseignants qualifiés et atteindre la cible y relative du Cadre d'action Éducation 2030 et des ODD. L'équipe spéciale suivra les progrès réalisés aux niveaux mondial, régional et national dans l'élaboration de politiques et de stratégies, ainsi que dans l'attribution de ressources pour le perfectionnement des enseignants.

L'Équipe spéciale sur les enseignants s'est fixé les objectifs stratégiques suivants :

- Objectif ① : Reconnaissance accrue du rôle essentiel des enseignants et de l'enseignement dans la réalisation des cibles de l'ODD 4 – Éducation 2030 aux niveaux international, régional et national.
- Objectif ② : Invitation et habilitation des gouvernements, ainsi que d'autres parties prenantes, à nouer un dialogue social afin d'élaborer et

mettre en œuvre des politiques et stratégies relatives aux enseignants qui soient efficaces et globales et s'inscrivent dans les plans d'éducation nationaux.

- Objectif 3 : Identification des principales lacunes de connaissances et commande d'études permettant d'orienter les politiques, les législations, les pratiques et la gouvernance relatives aux enseignants.
- Objectif 4 : Renforcement du suivi du rôle des enseignants et de l'enseignement dans la mise en œuvre de la cible 4.c des ODD et des cibles d'Éducation 2030.
- Objectif 5 : Facilitation de l'échange de connaissances, de compétences et de données d'expérience sur les dimensions clés de la profession d'enseignant.
- Objectif 6 : Facilitation du soutien aux pays qui sollicitent une assistance technique sur les enseignants et l'enseignement.
- Objectif 7 : Renforcement de la gouvernance de l'Équipe spéciale sur les enseignants.

Structure de l'Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour Éducation 2030

L'Équipe spéciale sur les enseignants est composée de l'ensemble de ses membres, des membres du Comité directeur, et du Secrétariat dédié qui est établi et hébergé au sein de l'UNESCO, à Paris.

Nos membres

L'Équipe spéciale sur les enseignants s'acquittera de ce mandat en rassemblant les pays membres, les pays donateurs et les organisations intéressées afin de permettre :

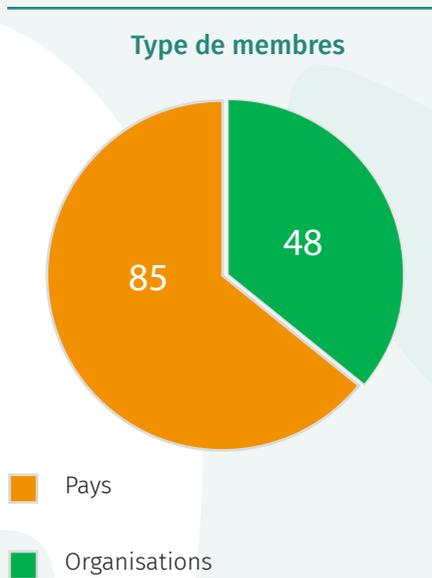
- des discussions aux niveaux mondial, régional et national ;
- une planification stratégique éclairée ;
- l'accès à des conseils de grande qualité ainsi que la mobilisation, la production et la diffusion de connaissances et d'informations sur les questions liées aux enseignants et à la profession d'enseignant ;
- l'appui – sur demande – aux efforts déployés par les pays pour disposer d'un nombre suffisant d'enseignants qualifiés en vue de la réalisation de l'ODD 4.

L'Équipe spéciale sur les enseignants est un partenariat multipartite volontaire. De nouveaux membres peuvent s'y joindre dès l'acceptation écrite de leur demande, sur décision du Comité directeur. Les pays et les organisations peuvent d'abord soumettre leur demande au Secrétariat. Les demandes d'adhésion d'États membres de l'ONU sont automatiquement approuvées.

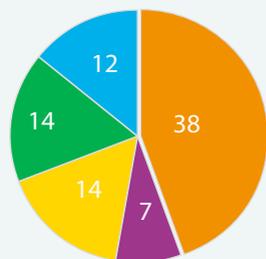
Au sein de l'Équipe spéciale sur les enseignants, chaque membre – qu'il s'agisse d'un pays ou d'une organisation – est représenté par un point focal principal

et deux suppléants, tous trois investis par une autorité spécifique. Ils doivent garantir la continuité des interactions entre l'Équipe spéciale et leur pays ou organisation.

Actuellement, l'Équipe spéciale compte 133 membres répartis comme suit :

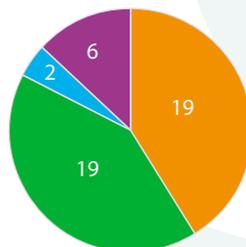


Pays membres par région



-  Afrique
-  Europe et Amérique du Nord
-  Asie - Pacifique
-  Amérique latine et Caraïbes
-  États arabes

Type d'organisation



-  Organisations intergouvernementales
-  ONG Internationales/Organisations internationales de la société civile/Organisations internationales d'enseignants
-  Organisations et fondations internationales du secteur privé
-  Organismes internationaux de développement bilatéraux et multilatéraux

Le Comité directeur

Le Comité directeur de l'Équipe spéciale sur les enseignants fournit des orientations stratégiques et un appui technique au Secrétariat, ainsi que des recommandations politiques à l'Équipe spéciale. Il est composé de 27 membres répartis suivant la volonté des membres et selon le processus de désignation énoncé ci-après :

- 4 représentants des organisations qui financent le Secrétariat ;
 - 2 sièges pour les donateurs principaux qui contribuent à hauteur d'au moins 500 000 dollars des États-Unis par an ;
 - 2 sièges tournants pour d'autres donateurs qui fournissent au moins 100 000 dollars des États-Unis par an pendant deux années consécutives ;
 - les contributions en nature des membres de l'Équipe spéciale, telles que le détachement de personnel auprès du Secrétariat, seront uniquement constatées par le Comité directeur et ne donneront pas le droit d'y siéger ;
- 2 représentants de pays de chacune des quatre régions suivantes : États arabes, Asie et Pacifique, Amérique latine et Caraïbes, Europe et Amérique du Nord ;
- 4 représentants de pays d'Afrique subsaharienne reflétant les communautés économiques régionales ;
- 2 représentants d'organisations intergouvernementales internationales ;
- 2 représentants d'organisations non gouvernementales internationales ;
- 1 représentant d'une organisation intergouvernementale régionale ;
- 1 représentant d'une organisation mondiale privée ou d'une fondation ayant un intérêt particulier ou un programme spécial sur les enseignants ;

- 1 siège permanent pour l'Internationale de l'éducation (IE) ;
- 1 siège permanent pour le Partenariat mondial pour l'éducation (PME) ;
- 1 siège permanent pour le représentant de la Directrice générale de l'UNESCO.

Les candidats éligibles au Comité directeur doivent avoir été au moins deux ans membres de l'Équipe spéciale sur les enseignants, à l'exception des deux donateurs principaux.

Les membres auront un mandat de deux ans renouvelable. Ceux qui représentent une région ou une partie prenante donnée selon une représentation tournante devront coordonner leur participation aux réunions du Comité directeur afin d'assurer la présence d'au moins l'un des deux membres.

Le Comité directeur, qui rendra compte à l'Équipe spéciale, assumera les fonctions et responsabilités suivantes :

- fournir au Secrétariat des orientations stratégiques sur les objectifs et les activités correspondantes, y compris en ce qui concerne l'examen du plan de travail annuel ;
- prendre note des progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme ;
- rendre compte à l'Équipe spéciale des activités susmentionnées ;
- promouvoir le travail de l'Équipe spéciale au niveau international en assistant aux conférences et réunions mondiales sur les questions liées aux enseignants ;
- examiner le travail du Secrétariat, y compris le rapport et le plan de travail annuels, et donner des avis à l'UNESCO au nom de l'Équipe spéciale.

Deux co-présidents sont élus parmi les membres du Comité directeur, chacun pour une période de deux ans. L'un représente un pays membre et l'autre un membre donateur. Les co-présidents ont notamment pour rôle et responsabilités :

- d'user de leur influence, en accord avec le Comité directeur, pour promouvoir largement l'action de l'Équipe spéciale ;
- d'œuvrer à l'appui des activités de l'Équipe spéciale (en participant, par exemple, aux conférences ou aux réunions organisées par les organismes internationaux compétents, en étroite coopération avec ces derniers) ;
- d'entreprendre, en collaboration avec le Secrétariat, toute initiative jugée nécessaire entre les réunions de l'Équipe spéciale ou du Comité directeur ;
- d'exercer à tour de rôle la présidence des réunions de l'Équipe spéciale et du Comité directeur.

Le Secrétariat

Le Secrétariat de l'Équipe spéciale consiste en une équipe opérationnelle établie au sein de l'UNESCO, à Paris.

Il est chargé d'établir les plans de travail et les objectifs annuels en fonction des orientations stratégiques de l'Équipe spéciale. Ces plans de travail associent des cibles aux objectifs, précisent les activités à mener pour atteindre ces cibles et définissent les indicateurs de performance annuels destinés à mesurer les progrès accomplis. Ces plans de travail sont soumis à l'examen et à l'approbation du Comité directeur et mis en œuvre par le Secrétariat.

Le Secrétariat établira des rapports techniques et financiers bisannuels en vue

de leur examen par le Comité directeur et de leur approbation finale par le Sous-Directeur général de l'UNESCO pour l'éducation.

La présente brochure fournit des informations sur l'Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour Éducation 2030.

Rester en contact :

Secrétariat de l'Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour Éducation 2030

UNESCO
7, place de Fontenoy
75352 Paris France



teachertaskforce@unesco.org



www.teachersforefa.unesco.org



@TeachersFor2030



@teacherstaskforce